

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION | PPCMOI 2025-09-0006

Aux personnes susceptibles d'être intéressées par le projet ci-dessus mentionné, avis public est donné de ce qui suit :

Lors de la séance tenue le 2 mars 2026, le conseil municipal du village d'Ayer's Cliff a adopté, par résolution, le premier projet de résolution autorisant la construction de trois bâtiments multi résidentiel sur les lots numéro 5 284 627, 5 284 628, 4 665 010, 4 665 011 du cadastre du Québec.

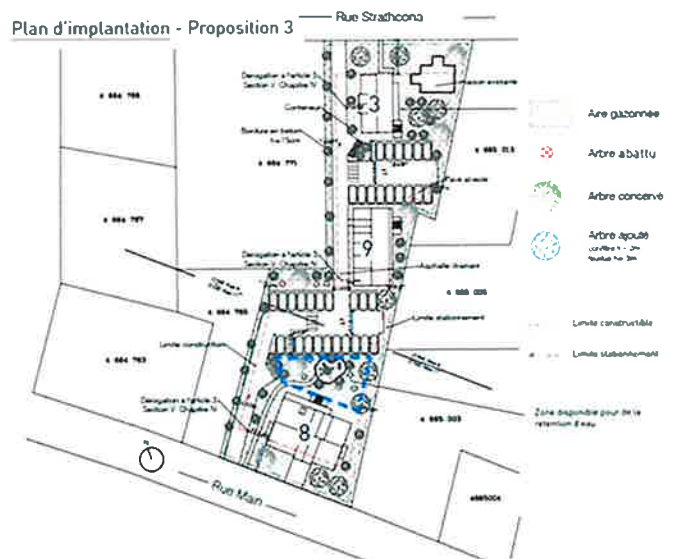
2. Objet du projet numéro PPCMOI-2025-09-0006

Le projet a pour objet la construction de trois bâtiments multifamiliaux sur les lots 5 284 627, 5 284 628, 4 665 010, 4 665 011 sur la rue Main et Strathcona

Le projet est dérogatoire au *Règlement d'urbanisme numéro 2009-04* concernant ce point :

- Du fait que la classification Habitation multifamiliale, n'est pas autorisée dans la zone résidentielle res-11.

3. Ce projet est susceptible d'approbation référendaire.





Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c.A-19.1), une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi le 23 mars à 18h30** dans la salle du conseil au sous-sol de l'Église St-Barthélemy, située au 911 rue Clough à Ayer's Cliff (Québec), et au cours de cette assemblée publique, un membre de l'administration expliquera le projet PPCMOI-2025-09-0006 ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes ou organismes qui désirent s'exprimer sur ce sujet.

4. Consultation du projet de résolution

Le premier projet de résolution Il peut être consulté, sur rendez-vous, l'hôtel de ville située au 958 rue Main (Québec) J0B 1C0, durant les heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Les personnes intéressées peuvent également appeler au Service de l'urbanisme au numéro (819) 838 5006, pour toute question ou information supplémentaire sur le projet numéro 2025-09-0006

Certificat de publication

Je, soussignée, Abelle L'Écuyer-Legault, Directrice générale de la Municipalité d'Ayer's Cliff, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le Conseil, le 16 mars 2026

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 16 mars 2026.

Abelle L'Écuyer-Legault,
Directrice générale